L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 DECEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 28 DECEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au bureau de public de Jos. Aiglade, au coin des rues Conti et Bourbon, continuation de la vente de montres, diamants, argenterie, etc.

Et au magasin No 139 rue du Canal, vente de clôture de manteaux, mantilles, etc., etc.

Whisky et Vins.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Le Budget de la Ville.

Le Conseil des administrateurs a adopté dans sa séance d'avant-hier, une ordonnance contenant l'évaluation des recettes et revenus de la Nouvelle Orléans, pour 1878. Cette évaluation s'élève à $9,338,620 nete, déduction faite de 10 pour cent du montant total des divers chapitres qui est de $2,597,355, dont voici le détail :

Taxe de un et demi pour cent sur les propriétés réelles et personnelles, assessées à $111,128,695.	$1,666,855	
Licences	800,000	
Revenus des marchés $250,000 moins dû à la banque Nationale de la Lne	126,000	124,000
Waterworks		150,000
Quais et débarcadères		85,000
Billets à recevoir		10,000
Frais de Justice		80,000
Amendes et droits		30,000
Chemins de fer urbains		5,000
Loyers de terrains		5,000
Epaves		1,000
Cimetières		5,000
Hangards à sucre		5,000
Réclamations contre l'Etat pour levées et avances à l'asile des fous		155,000
Divers		75,000
Total		$2,597,355

Cette partie du budget ne peut donner lieu à beaucoup de critiques. Il est évident qu'avec un assessement qui, bien que réduit, dépasse encore la valeur réalisable des propriétés foncières, on ne pouvait songer raisonnablement à élever la taxe, le taux de un et demi pour cent étant le maximum que l'on puisse fixer. Il est vrai que le capital assessé ne forme pas la moitié du capital réel, mais le Conseil ne pouvait que prendre l'assessement tel qu'il lui était fourni. Le revenu des licences reste fixé à $300,000, chiffre qui serait raisonnable s'il pouvait être réparti équitablement. Les revenus des marchés sont loin d'être aussi fructueux qu'autrefois, mais comme l'adjudication se fait mensuellement, la ville verrait ses revenus augmenter, si le retour de la prospérité amenait par la concurrence des prix plus élevés.

Les Waterworks qui devraient rapporter, dans des conditions normales, de $350,000 à $300,000, ne produisent que $150,000. Cela est dû à plusieurs causes : la détresse générale d'abord, puis de nombreuses fraudes qu'une plus stricte surveillance pourrait diminuer, sinon empêcher. Il serait possible même dans les circonstances présentes, d'augmenter les recettes des Waterworks.

La navigation se plaint des charges excessives du port et cependant nous voyons les revenus des quais et débarcadères, qui ont produit à une époque plusieurs centaines de mille piastres par an figurer dans l'actif du budget pour la piètre somme de $85,000. Quand on songe que la ville a été grevée de $1,200,000 de dettes sans compter les millions dépensés depuis dix ans pour les quais, on ne peut admirer le résultat auquel on est arrivé. L'administration actuelle n'est pas responsable du passé, mais il y a lieu d'étudier sérieusement la question en vue de l'avenir, car le contrat actuel de ferme n'est qu'un état de choses provisoire.

Les chemins de fer urbains devraient rapporter $50,000 et non $5000 et l'administration ne devrait accorder de nouvelles concessions de lignes ou ne renouveler les anciennes qu'à des conditions plus avantageuses pour le trésor municipal. Il nous semble aussi que la ville aurait pu tirer quelque chose de plus des hangards à sucre.

Le budget des recettes ayant été adopté définitivement et fixé à $2,338,620, le conseil avait à résoudre le difficile problème d'établir un budget des dépenses qui ne dépassât pas ce chiffre. Faire tenir en équilibre deux poids dont l'un est presque double de l'autre paraît un problème insoluble, mais le Conseil a trouvé un moyen bien simple de le résoudre, c'est de jeter pardessus bord une grande partie du second poids.

Le projet d'ordonnance sur l'évaluation des dépenses présenté par M. Brown, administrateur des comptes publics, se balance bien, en effet, par $2,338,620, mais il ne comprend dans les dépenses que les dépenses courantes et le fonds d'intérêt et de rachats des Bons à prime. Il laisse entièrement de côté les dettes flottantes de la municipalité, les obligations résultant des procès de Mme Gaines, et les obligations de la ville envers les porteurs de Bons consolidés, le tout pouvant se monter à la bagatelle de plusieurs millions. Nous examinerons dans un article séparé la situation dans laquelle la municipalité se trouve placée vis à vis de ces créanciers, mais de côté aussi peu cérémonieusement par le projet, alors qu'une somme de $509,500 est allouée pour la dette des Bons à prime, de date récente et dont la légitimité est le plus contestable.

Jetons seulement un rapide coup d'œil sur les divers chapitres du budget projeté des dépenses, qui a subi deux lectures et qui sera sans doute adopté à la prochaine séance.

Sous la réserve des observations que nous avons précédemment présentées au sujet du système de drainage de la ville, nous n'aurons pas d'objection à faire au chiffre de $267,000 pour le nettoyage et l'entretien des rues et des canaux, si cette somme devait nous assurer des rues propres et bien entretenues et un bon drainage ; mais si l'état de choses qui a existé jusqu'ici doit continuer en 1878, nous dirons que ce n'est pas la peine de payer $267,000 pour avoir des cloaques et des fondrières dans toutes nos rues et un système de drainage tout à fait insuffisant, sinon nuisible à l'écoulement des eaux. Mais nous espérons que le Conseil prendra des mesures pour assurer l'emploi utile de cette somme considérable et qu'il ne laissera pas carte blanche au département dit des améliorations.

Le chiffre de $20,000 pour le département du voyer ne nous paraît pas exagéré eu égard au travail requis de ce département. Il y a lieu d'examiner attentivement les $37,100 du département de la police, quelques-uns des items nous paraissant élevés ; le Conseil doit exiger des justifications pour chacun des chapitres et vérifier l'emploi des $13,500 pour la maison de refuge, des plaintes ayant été formulées au sujet de la santé des hôtes de cet asile. N'ayant pas le détail des $33,500 réclamés pour le département du commerce, nous ne pouvons que répéter notre observation précédente. Le devoir du Conseil est de réduire au minimum les dépenses des divers départements. Les réparations aux bâtisses doivent être limitées au strict nécessaire et la ville doit faire ces réparations à l'époque de l'année où les prix du travail et des matériaux sont le plus avantageux.

Le département de l'avocat de ville est bien coûteux : il faudrait qu'une nouvelle Charte, en facilitant une liquidation de tout le contentieux, permît de réduire considérablement les dépenses d'un département qui, n'a guère servi à défendre utilement les intérêts de la ville depuis une vingtaine d'années. Une charte nouvelle en abolissant le système actuel de sept administrateurs, permettrait aussi d'économiser, sinon cette année au moins l'année prochaine, trente mille piastres sur $49,500 alloués comme salaires au maire et aux administrateurs.

L'éclairage coûte $143,000 et l'extinction des lucendies $184,000 ; il doit y avoir de grandes économies à faire sur ces deux chapitres, surtout sur le dernier, avec les progrès que la science permettra d'apporter aux systèmes actuels. Nous sommes heureux de voir la dépense des désinfectants ramenée à un chiffre raisonnable $1800 au lieu de $20,000 sous l'ancien bureau radical.

Cent trente six mille piastres pour les frais de justice, c'est encore trop, et la législature doit adopter une mesure propre à réduire les frais d'entretien de la prison de paroisse ; ceci touche à la question des shérifats sur laquelle il y a beaucoup à dire. L'item du parc de ville est très lourd, $82,000, mais la ville est trop engagée, et il faut qu'elle paie jusqu'au bout sauf à revendre plus tard les terrains en lots quand ils auront pris de la valeur.

Le chiffre de $325,000 pour les écoles est modéré, mais celui de $525,000 pour la police nous paraît exagéré.

Somme toute, dans les circonstances présentes, il faudrait réduire le chiffre du budget, non compris l'intérêt et les dettes, à quinze cent mille piastres, ce qui serait environ $800,000 de moins que le budget proposé, et il faudrait allouer le surplus, non à une dette privilégiée, celle des Bons à primes, mais à toutes les dettes suivant un ordre de répartition à faire d'après les arrêts des Cours.

Mais nous reviendrons sur ce sujet en traitant des mesures à adopter par la législature pour liquider la situation de la municipalité et permettre à celle-ci d'assurer ses services publics et de voter chaque année une somme qui serait mise à la disposition de ses créanciers et que ceux-ci seraient libres de se disputer devant toutes les Cours possibles.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

DÉBUTS DE LA TROUPE FRANÇAISE.

Les débuts de la compagnie française ont eu lieu hier devant un auditoire que nous eussions désiré voir plus nombreux, mais avec un succès qui ne manquera pas d'attirer la foule aux représentations suivantes, car les artistes qu'on a entendus hier ont été chaleureusement applaudis.

Le spectacle a commencé par le *Feu au Couvent*, jolie comédie qui a été interprétée d'une façon charmante par Mlle Mathilde Leblanc, jeune première d'un talent fin et plein de grâce et de vivacité, par M. Veniat, qui est toujours le comédien distingué que nous connaissions, disant juste et avec beaucoup d'expression et de sentiment. M. Martal a joué avec une verve très amusante le rôle de Fortunin, et M. Henriot a rendu convenablement celui de Jules.

La seconde pièce, *Nos alliés*, a obtenu un grand succès.

Nous empruntons au chroniqueur du *Courrier des Etats-Unis*, son appréciation sur cette jolie comédie.

De petits riens, pesés, comme tous les marivandages, dans des balances de toiles d'araignées. Deux prétendants, le capitaine Gaston de Rech et Philippe de Maurri, se disputent le cœur et la main de Mlle Claire Gérard. Philippe s'pour lui son audace, le capitaine, timide comme une colombe, a pour appui, pour soutien, pour guide, pour alliée, Henriette Dulcl, jeune et jolie veuve. Après maintes passes d'armes, après trois actes d'efforts, de diplomatie féminine, de lutte couverte où les coups se portent et se parent dans l'ombre, l'intrigue tourne sur elle-même, le but cherché et presque atteint ne fait plus envie au vainqueur et le vaincu triomphe en réalité : Philippe épouse Claire et le capitaine Gaston confie le soin de son bonheur à son avocat la belle Henriette Dulcl.

Ce que l'on ne peut pas raconter c'est l'esprit fin et délicat avec lequel tout cela est traité. C'est un feu roulant de mots à effet et de situations imprévues. Ces trois actes passent sans qu'on s'aperçoit la marche du temps et le spectateur, lassé d'avoir ri, ne retrouve des forces que pour applaudir.

Cette comédie a eu pour interprètes Mme Heyman, comédienne intelligente, jouant avec finesse et esprit, Mlle Mathilde Leblanc, dont nous parlons plus haut, et Mme Suzanne Thal, excellente dans son rôle de coquette un peu mûre. M. Martal a été étourdissant de verve dans le rôle de Philippe et a en les honneurs d'un rappel au premier acte. M. Veniat a fait un capitaine de zouaves très intéressant, et Deligne qui a reçu un accueil chaleureux a été très original dans le rôle de Badinois.

Le succès de cette première soirée est d'un bon augure pour la série de représentations que doit donner la compagnie de M. Durand. Le public franco-louisianais devra accorder un patronage libéral à l'entreprise.

On répètera samedi en matinée le spectacle d'hier soir, et on donnera samedi soir la belle comédie d'Augier, *Le gendre de M. Poirier*.

LA REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE MME EVANS.—On verra dans une note insérée plus loin que par suite d'une grave indisposition de la personne qui devait chanter la partie de la prima donna dans l'opéra de Mme Evans, "le Caprice d'un Comte," la représentation de cet opéra au théâtre National a été forcément remise au samedi suivant 5 janvier.

Huile de foie de morue et chaux de Harte—139 rue du Canal.

CETTE SEMAINE, SEULEMENT—Chaque personne qui achètera pour une piastre de thé au No 5 de la rue du Camp recevra, gratis, une jolie botte chinoise à thé.

Médecines de l'Université—Frederickson & Harte.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

Une botte de thé de choix pour une piastre, au No 5 de la rue du Camp.

BELLES CHANCES DE LOTERIE.

UN LOT DE $50,000.

6684 LOTS.

TOTAL DE LA LOTERIE, $320,000.

Il s'agit ici de la loterie qui doit être tirée à Louisville, Kentucky, lundi le 31 décembre, ou, s'il y a remise, l'argent sera remboursé. Comme cette loterie a été autorisée par la Législature de l'Etat, pour le bénéfice des écoles de Frankfort, il est facilement croyable qu'elle sera conduite avec toute la loyauté possible, d'autant plus que le tirage sera surveillé par des hommes distingués et d'une réputation sans tache. On peut donc, en toute sureté de conscience, engager le public à prendre des billets. Nous disons, plus haut, en titre, le nombre immense de lots à gagner, et à profiter de la distribution des lots. C'est là un encouragement très grand, car une combinaison pareille donne à chaque joueur l'espoir non chimérique de gagner quelque chose. Quand on pense que maintes fortunes dans le monde se sont faites avec des billets de loterie, on ne peut se refuser à croire que de tous les jeux la loterie est le plus favorable, surtout quand il est contrôlé comme le sera celui dont il est question dans cette notice. Sans parler du lot de $50,000, ne serait-il pas agréable à tout le monde de gagner un lot de $30,000, un lot de $10,000, un lot de $5,000, un lot de $3,000, un lot de $2,000 et un lot de $1,000. Ces derniers seront au nombre de 20. Quant aux lots de $500 et au dessous, il y en a 6,640, et le billet entier ne coûte que $10. Ne perdez donc pas de temps pour vous en procurer et suivez les indications contenues plus loin dans une annonce.

Poudre mirabelle—139 rue du Canal.

20,000 jolies bottes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

Un fait positif.—Les chaussures au meilleur marché se trouvent au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

—Le *Journal officiel* publie la note suivante ;

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'agriculture et du commerce ont signé aujourd'hui avec S. Exc. M. le marquis de Molins, ambassadeur de Sa Majesté catholique, une convention de commerce qui stipule, entre autres dispositions, la suppression des droits différentiels, en vertu de la concession réciproque du traitement de la nation la plus favorisée.

Cette convention entrera en vigueur dès qu'elle aura été ratifiée, après l'accomplissement des formalités prescrites par les lois constitutionnelles des deux pays.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, vent du nord-ouest tournant au nord-est, puis au sud-est, temps d'abord clair, puis couvert avec une nuance de pluie, température plus élevée.

Température, 27 décembre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	48	9
Midi	63	17
3 P. M.	67	19
6 P. M.	60	16

Départs.

Partis hier soir par la route favorite de Mobile :

D S Bass, Nashville; H B Simmons, Philadelphie; H V Keep, Thomasville, J B Rich, Savannah; W H Rowley, Louisville; A P Jackson, Thomas J. bin et Geo W Hicks, Nashville; J T Cunningham, Charleston, Miss M Robinson, Savannah; Miss D vis Montgomery, A M Burton, Savannah; J Capehart et famille, Jacksonville.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

HOTEL ST CHARLES.—Robt Cochran, Louisville; Jno A Stevenson, La; W G Wyly, do; Geo McGrath et femme, N Y; Mlle A W Smith, do; W T Gray, do; B Morris, Ala; Mr Mansfield, N O; W L Shaffer, La; D C Daniel, do; L Swormstedt, do; J B Van Wagener et femme, Orange, N Y; L Whipper, U S M C; C W Goyer, Memphis; A Moreland, Cincinnati.

CITY HOTEL.—J Douglas Mansfield, Lne; J Jones, St Louis; Alex S Jackson, Londres; Lee Stafford, Lne; J J Helme, Brooklheven, Miss; Miss Easton, trois enfants et servante, Mobile; M W D Campbell, London, Ont.; S T Rogers, femme et enfant, Hazelhurst, Miss; Daniel Black, Chicago, Mme Dyer et demoiselle, Canton, Miss; A Brown, do; S M McClung, St Bernard, Lne; Thos Tobin, Nashville, Tenn.; Lewis Phillips, Centreville, Lne; Frank Gurtrau, Chicago; A J Terrell, Montgomery, Ala.; C F Davidson, West Point, Geo; Mme Springfield, Texas; J A Jones, Ocala, Fla.; Paul Jones, do; James Pollock, Colan Springs; F M Platzemburg, Selma, Ala.; A S Roymond et femme, Lincoln, Nebr.; M Y Trowbridge, New York; J A Brinder, St Louis. Geo. K Cracraft, Arke.; J R Hutchinson, Ville; Frank Laplace, paroisse St Jacques; Mme Andrew Collins, Laforche; W F Collins, do; Mme D B Pierce, do; D N Pugh, Louisiane.

Académie de Musique.

M. Bidwell excelle à trouver des pièces convenables pour chaque phase de la saison, autrement dit, il excelle à trouver des pièces de circonstance. On ne pouvait évidemment faire de la haute comédie pendant la semaine de Noël qui est particulièrement réservée pour l'amusement de la population juvénile. Aussi, M. Bidwell, comprenant à merveille la situation, a-t-il combiné ses soirées et ses matinées de manière à offrir à cette jeunesse ce qui pouvait lui être le plus agréable, et l'on ne pouvait trouver mieux que "Humpty Dumpty," pantomime extraordinaire où les acteurs accomplissent toute espèce d'opérations comiques, bouffonnes et acrobatiques, spectacle étonnant pour les yeux, sans autre bruit que le bruit agréable de la musique.

Il fallait aussi avoir la troupe et Mr Bidwell avait su engager depuis longtemps la meilleure des Etats Unis pour représenter cette fameuse pantomime. Elle sera donnée encore ce soir et samedi en matinée et en soirée pour la dernière fois. Des cadeaux seront distribués à la matinée de demain.

Théâtre des Variétés.

L'émouvant drame Daniel Druce continue à être joué tous les soirs aux Variétés et sera répété demain en matinée, Mlle Davenport dans le rôle de Dorothée, M. Hall dans celui de Daniel Druce et M. Snyder dans celui de Sir Jasper, se mettent le succès de ce drame par la manière dont ils interprètent leurs rôles respectifs.

Jefferson Conclave No 1.

Cette société donnera samedi prochain, 29 décembre, un grand bal paré et masqué, dans la salle de William Toll, à Gretna. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

Initiative commerciale.

Hier matin, un représentant de plusieurs maisons de St. Louis, a été introduit auprès du maire par un négociant notable de cette ville. L'assistance du maire est demandée afin d'obtenir pour lui un certificat de citoyenneté, attestant que ce représentant a l'intention d'aller faire incessamment une grande tournée dans les Antilles. Son but est d'établir des relations commerciales plus étroites entre la vallée du Mississippi et l'Amérique tropicale; en harmonie avec le mouvement qui est en progrès à St. Louis dans cette direction. Ce représentant se rendra à la Havane, de là à Porto Rico, à Jamaïque, à la Trinité et dans toutes les îles des Indes Occidentales.

L'objet de sa mission est d'abord de connaître positivement les besoins de ces localités et de prendre des arrangements pour y pourvoir. Il est muni de lettres de créance des maisons engagées dans divers genres d'affaires, y compris les établissements manufacturiers et sa tournée peut être regardée comme préliminaire à une augmentation du mouvement commercial qui serait d'un immense bénéfice pour cette section du pays.

Budget du Bureau de Santé.

Le président du Bureau de Santé a soumis au Conseil de ville deux budgets du Bureau. Nous y trouvons les chapitres suivants avec leurs chiffres :

RECETTES DU 1er MAI AU 20 NOVEMBRE 1877, INCLUSIVEMENT :

Quarantaine du Mississippi, pour droits, (fees)	$10,687 60
Quarantaine des Rigolets, pour droits	319.65
Quarantaine de l'Atchafalaya, pour droits	60 00
Enregistrement des naissances, décès et mariages	4,082 05
Permis de batisses	116 00
Permis d'enterrements	178 54
Permis de fosses d'aisance	137 75
Inspections d'huile de charbon	1,140 54
	$16,121 83
Erreur en trop dans les recettes de la station des Rigolets	18 00
Total	$16,103 00

DÉPENSES POUR 1878.

Salaires de la quarantaine du Mississippi, etc	$10,000
Désinfectants et autres matériaux	500
Répartition de batisses et du local	10,000
Station des Rigolets (5 mois)	1,150
Achat de terrains et de batisses	2,500
Achat d'un bateau neuf	125
Achat de désinfectants et de matériaux	150
Station de l'Atchafalaya (5 mois)	1,150
Loyer et désinfectants	100
Achat de terrains et de batisses	2,500
Frais du bureau à la Nlle Orléans, salaires, gages, matériaux, etc	10,950

DÉPENSES POUR LA PROTECTION DE LA VILLE.

Inspecteurs sanitaires à $100 par mois chacun	$4,800
Trois Inspecteurs sanitaires à $50 par mois chacun	1,800
Quinze officiers sanitaires de police à $50	9,000
Loyer de bureau ($10)	840
Papier	75
Vaccine	150
Désinfectants	2,500 $19,165
Total	$57,790

RECETTES POUR 1878.

Station du Mississippi, Quarantaine	$17,600
Station du Rigolets, quarantaine	800
" Atchafalaya, "	100
Enregistrement des naissances, décès et mariages	7,000
Permis de bâtisses	200
Permis d'enterrement	300
Permis de fosses d'aisance	500
Recettes pour inspection d'huiles	3,100
Total	$29,600

Action en dommage.

Louis Sincer, père du mineur Louis S. J. Sincer, âgé de 15 ans, qui fut tué par le train de la rue du Canal au Lac, entre 7 et 8 heures du soir, le 28 juillet 1877, réclame de la compagnie des chemins de fer de ville une indemnité de $25,000. Il fonde la pétition qu'il a adressée à la Sixième Cour de District, sur ce que son fils croyant que les chars de la rue du Canal au Lac étaient construits de la manière ordinaire et convenable avec des plateformes et des marches pour y monter, essaya de monter sur la plateforme d'un des chars, et que, n'en trouvant pas, il tomba entre les chars et fut écrasé par les roues, ne survivant que quelques heures après l'accident.

LE BUREAU DE SANTÉ.

Le Bureau de Santé n'a pas siégé hier soir. Il se réunira jeudi prochain.

Offres.

Les offres suivantes pour la vente de dix bons de wharf ont été ouvertes par le conseil : A. K. Pendleton 10 à 49 c. 8¼ ; E. J. Hubert 10 à 49 c. ; Mr Benner, 10 à 48 c. ; G. L. Thomas, 5 à 50c. L'offre de Mr Benner a été acceptée.

Pétition contre les Dummies.

Une pétition signée par environ 200 habitants et négociants de la rue Tchoupitoulas, entre la rue Jackson et l'Avenue de la Louisiane, s'opposant à l'emploi des Dummies dans cette partie de la ville, a été lue devant le Conseil. Mr McCaffry a dit qu'il était inutile de la référer, puisque la compagnie Crescent City avait, par expiration de temps, perdu le droit d'étendre sa ligne jusqu'à Carrollton. Sur motion de Mr Cavanac, néanmoins, le Conseil a référé toute l'affaire au comité des chemins de fer, qui se transportera sur les lieux pour se rendre personnellement compte du caractère des plaintes et des raisons contenues dans la pétition.

Vols et arrestations.

Il y a 15 jours, M. Louis Seibert qui tient une pépinière au coin des rues Constance et Foucher, s'aperçut qu'on lui avait volé une montre, un pistolet et une carabine. Il en informa le chef de police qui chargea les officiers Pecora et McDonough de la découverte du vol. Les officiers parvinrent, au bout de quelques jours, à retrouver la montre mais non le pistolet et la carabine.

Mercredi soir, le capt. Kelly arrêta, rue Gallatin, près du marché français, un nommé Albert André, natif de Suisse, qui avait en sa possession les armes volées. André a été écroué et envoyé devant la Cour du Premier District où le vol a été commis.

George Sampson a été arrêté au coin des rues Conti et Bourgogne, mercredi matin, et enfermé à la station de la place Jackson, sur l'accusation par James Moran d'avoir volé $30 et une montre d'argent.

Plusieurs autres personnes ont été arrêtées pour vol.

Vol de bois de charpente.

Une pétition de M. Henry Ellerman, fermier du Wharf, dit que plusieurs centaines de pieds de bois de charpente ont été volés tout récemment le long du fleuve sous les débarcadères et que ces vols doivent être attribués à un manque de vigilance de la part de la police. M. Ellerman menace la ville de la rendre responsable pour les pièces de bois volées.

Allez, tout de suite, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

Drogues et médecines—Frederickson & Harte.

LA POLITIQUE DE L'AUTRICHE—On écrit à la date du 8 décembre, à la *Gazette de Strasbourg* :

Le passage de l'allocution adressée par l'empereur François Joseph aux Délégations dans lequel il est dit que l'empereur compte sur le dévouement à toute épreuve de ses peuples pour le cas où il s'agirait de défendre les intérêts de la monarchie, a causé une vive inquiétude dans les cercles de la finance et de la Bourse. Les délégués autrichiens ont accueilli l'allocution en silence; les délégués hongrois avec des vivats enthousiastes.

Après la réception officielle, l'empereur s'est entretenu en particulier avec un grand nombre de délégués. On a remarqué surtout sa conversation avec le député Falk, rédacteur au *Lloyd de Pesth*. Il l'a remercié de défendre la politique du comte Andrassy dans la question orientale! Il l'a assuré qu'il la défendrait plus énergiquement encore s'il la connaissait aussi bien que lui, l'empereur la connaît. Cette politique est restée fidèle à elle-même à travers toutes les vicissitudes de la politique; elle doit être soutenue, puisqu'elle a rendu possible le maintien de la paix.

Venez tous au magasin Rouge, les plus belles chaussures se trouvent là. Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

Médecines homœpathiques d'Humphrey —139 rue du Canal.

20,000 jolies bottes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ..... Rue de Chartres 17

NOUS recevons en ce moment de fortes additions à notre stock ET VENDONS AUJOURD'HUI AUX PRIX ET AU-DESSOUS DES PRIX QUE NOUS DEMANDIONS AVANT LA GUERRE.

TAPIS AXMINSTER, Wotton, Velours, BRUXELLES, INGRAINS 3 plis, Ventians, Chanvre.

TOILES CIRÉES, STORES, COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes à rideaux.

RIDEAUX DENTELLE ET NOTTINGHAM, Garnitures, &c.

30 sept—fin PP. A. BROUSSEAU & SON.

NOTICE.

Par suite d'une grave indisposition de la cantatrice qui devait se faire entendre, dans "Le Caprice d'un Comte", le spectacle qui avait été annoncé comme devant avoir lieu au Théâtre National demain samedi, 29 du courant, a été remis au samedi suivant 5 janvier.

28 déc—2t.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans—Au coin des rues White et Labarre—Nlle Orléans, 27 décembre 1877.—Le 13 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette Compagnie, un dividende semi-annuel de deux pour cent sur le capital a été déclaré payable, aux bureaux, aux actionnaires, à dater du 10 janvier 1878. Tous les transferts d'actions, durant les 10 jours qui précéderont le jour du paiement devront être faits "ex-dividend".

H. HUARD, Secrétaire.

28 déc—au 10 janv inc.

Batterie C—Capitaine E. A. Guibet—1er Régiment d'Artillerie de Campagne de la Louisiane—AVIS — Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1877.—La représentation de la "Jeunesse des Mousquetaires," offerte par le Club Dramatique Louisianais au bénéfice de la Batterie C, au Théâtre de l'Opéra pour le Dimanche, 30 décembre 1877, est remise jusqu'à nouvel ordre d'un commun accord. La date représentation sera prochainement fixée à la date la plus rapprochée suivant la clôture de la série des représentations de la Troupe Dramatique Française de New York. (A. Durand, directeur) occupant actuellement le Théâtre de l'Opéra.

N. B.—Toutes les cartes émises et portant la date du 30 décembre 1877, seront acceptées valables et sans changements pour la date à laquelle la représentation sera donnée.

ED. LE BRIVE, Jr, pour la Batterie C.
JULES L. BARJAU, pour le C. D. L.

28 déc—2t

Occasion Extraordinaire.

Un des meilleurs emplacements de la ville pour n'importe quel genre d'affaires, à vendre et à louer.

MADAME ROBERT désirant réduire ses affaires pour cause de santé, offre à vendre et à céder son bail du magasin et de la maison qu'elle occupe au No 185 rue du Canal, au centre du grand magasin de messieurs Holmes, Dansiger et Byrne.

Elle vendra également son stock de marchandises de modes et installations, soit en totalité ou en partie au gré de l'acquéreur.

Possession immédiate sera donnée si on le désire.

Pour les conditions, s'adresser à M. G. Dupuy, 117 rue Royale, entre St-Louis et Conti.

28déc—3t VendsamDim

Avis aux Propriétaires.

BUREAU DE REFERENCE,
No 126 du Passage de la Bourse.

SERVICE d'avis aux locataires conformément à la loi. 27 déc.—

Quartiers-Généraux de la Batterie F, 1er Régiment d'Artillerie d'Orléans—Les officiers et canonniers de cette Batterie sont requis de se réunir SAMEDI, 29 décembre, à 7 P. M. précises, à l'armoirie d'Etat, rue St-Pierre, pour affaires importantes.

Par ordre de
F. S. WILZ, JR., Capitaine.
GEO. P. R. DAVID, Sergent-major. 27 déc—2t

AVIS.

TRICOTS-CROISÉS.

REÇU par Steamship Nurnberg, venant du Havre, 75 douzaines TRICOTS CROISÉS de la grande fabrique de

MM. BLANC FRERES & CO.,
à Nay, Basses-Pyrénées.

Vu les temps difficiles, ces TRICOTS seront vendus à DIX PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

A vendre par
LOUIS CASSOU,
28 déc—1m 223 & 225 rue Vieilles-Levée.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DEPART.

Mr. RIVERA,
BIJOUTIER.
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que :
MONTRES en or et en argent.
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant.
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillon.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES à verres pour portrait.
BROCHES EN OR, différents modèles.
Un lot de PARURES en or.
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DÉS en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES en tout genre.
Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires, obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.

Le magasin sera à louer à partir du 1er de Mai 1878. 27déc

F. LEFOUL.
CONFISEUR,
COIN DES RUES ST. LOUIS ET BOURBON.

Magnifique assortiment de BOITES, POCHES et CORNETS de fantaisie.
BONBONS superfins de la célèbre maison MAYARD, à 60 cents la livre.
FRUITS et DRAGEES FRANÇAIS à $1. la livre.
FRUITS CRYSTALISÉS du pays à 60 cents.
27 déc—1f.

A louer.—Une terre pour la culture du riz.

LE soussigné louera, à un bon locataire, de 300 à 400 arpents de la meilleure terre pour la culture du riz, avec une habitation située à quatre milles au-dessus de la ville.

MANU. ELLIOT,
Au No 97 de la rue de la Douane, coin Royale, au premier. 27 déc—1f

Au Prix Coutant.

Seulement pendant les jours fêtes.

LES ARTICLES PLAQUÉS,
PORCELAINE A DECORS,
SERVICES A DINER,
SERVICES A THE,
Vases,
TASSES ET SOUSCOUPES; DE FANTAISIE.
E. VINET.
4 fév—1an. 267 Canal, près Remparts.

AVIS D'ELECTION.—Les membres de la Société d'Assistance Mutuelle Française de la Ville de Jefferson sont prévenus que l'élection de nos officiers pour le service de l'année prochaine aura lieu JEUDI, 3 janvier, dans son local ordinaire. Les polls seront ouverts de midi à 5 heures du soir.

Par ordre du Président,
U. VERNEUIL,
J. H. NEGUELOUX, Secrétaire. 25déc—sn3any

Demande.

UN VEUF avec plusieurs enfants, désirerait trouver un dame de compagnie ; elle doit être d'un certain âge de (45 à 55 ans) sans parenté, et doit, en outre, se charger du ménage et de la couture. On exigera les meilleures recommandations. Communiquer par lettre Z—Boîte 103, Poste. 25 déc 8f.

LA FILLE DU PETRE,
RÉCIT SOCIAL,
PAR ALFRED MERCIER.

LA première partie de cet ouvrage—FAUSSE HONTE—paraîtra mercredi, 26 décembre. M. MIR est chargé de remettre les exemplaires à MM. les souscripteurs. Il est en outre autorisé à recevoir de nouvelles souscriptions, et à vendre chaque livraison au prix annoncé de 50 cents.

Les personnes étrangères à la souscription pourront se procurer l'ouvrage à la librairie HEBERT & Cie., encoignure Chartres et Conti.

La seconde partie—EXPIATION—paraîtra vers le 15 janvier. 22déc—

GRAND RABAIS
Pour les Fêtes.
Chaussures ! Chaussures ! !
MAGASIN ROUGE,
Coin Royale et Dumaine.

Grande réduction faite spécialement à l'occasion de la

Noël et du Jour de l'An.

Nous appelons l'attention du public en général sur notre grand choix de

Chaussures

de toute qualité et surtout sur la modicité des prix.

MAGASIN ROUGE.
Coin Royale et Dumaine.
M. LION, Agent.
22 déc—

Reçu par Steamer BORUSSIA,
TRENTE CAISSES DE
Médicaments Patentés
FRANÇAIS.

Anti-glaireux Paul Gage,
Bains Pennès,
" Apiol,
" Matico,
" Mottes,
" Ricord,
Cigarettes Kapis,
" Cannabis Indica,
Mécule Dutaut,
Dragées Bromure Camphre,
" Ergotine,
" Santonine,
Eau de Mélisse des Carmes,
Elixir Duoro,
" Pepsine,
" Quinquina,
Ergotine Bonjean,
Fer rédult,
Fer Girard,
Fruit Julien,
Gouttes régénératrices,
Granules Aoste Arsénieux,
" Arsenicate d'Or,
" " Soude,
" Digitaline,
" Sirphium Cyrenaicum,
Guarana,
Huile Foie de Morue, Hogg, Grimault & Rodin,
Injections Bien, Cadet, Ricord,
Goudron Guyot et Grimault,
Ostéine Mourlès,
Papier à Cantère,
" Prunneau, Fayard et Willmi,
Pastilles Belloc, Dethan, Patterson,
" Lactates Alcalins,
" Salicylées Schlumberger & Cerkel,
" Vichy,
Pastilles Chlorate Potasse,
Pâtes pectorales, Laisne, Berthe, Regnauld, Lagasse et Dr Zed,
Pepsine amylacée, Grimault et Rondault,
Perles éther et térébenthine,
Phénol Bobeuf,
Phosph fer Leras, Sirop et solution,
Pilules Colbert, Dehaut, Hogg, Vallet,
Plumes et liqueur Lavile,
Pommade Lesanit,
Poudres Clery, Patterson et Rogé,
Purgatif Leroy-Cottin,
Savons Mollard, médicinal et de toilette,
Sirop Portugais, Dr Rouxel,
Sirop Briant,
" Bromure, Potassium, Pennes et Grimault
" Codéine Barthe,
" Chloral,
" Delab